

*Sous la direction de*  
**Xavier Crettiez et  
Isabelle Sommier**

# LA FRANCE REBELLE

*Tous les mouvements  
et acteurs de la contestation*

ÉDITIONS MICHALON

## ONT COLLABORÉ À L'ÉDITION 2006

- Samir Amghar** : doctorant en sociologie à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), chercheur associé au Center for European Policy Studies (CEPS, Bruxelles) et membre de l'Institut d'études sur l'islam et le monde musulman (IISMM, Paris) – *Islam de France et contestation*.
- Paul Ariès** : docteur en science politique – *De l'alterconsommation à l'anticonsummation*.
- Sophie Béroud** : maître de conférences en science politique à l'université Lyon 2, chercheuse à Triangle (ENS-LSH, IEP de Lyon, Lyon 2) – *La rébellion salariale; le mouvement des stagiaires; les luttes de précaires*.
- Amel Boubekeur** : doctorante en sociologie à l'EHESS-École normale supérieure, et chercheur au Center for European Policy Studies (CEPS, Bruxelles) – *Islam de France et contestation*.
- Christophe Broqua** : anthropologue, docteur de l'EHESS – *La lutte contre le sida; les mouvements homosexuels*.
- Ivan Bruneau** : doctorant en science politique à Paris X-Nanterre, rattaché au laboratoire Cultures et Sociétés urbaines (CSU-CNRS) – *La Confédération paysanne*.
- Jacques Capdevielle** : directeur de recherches au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) – *Attac*.
- Dominique Cardon** : sociologue, chercheur associé au Centre d'études des mouvements sociaux à l'EHESS – *La rébellion dans la communication*.
- Julien Chassereau** : doctorant en science politique et enseignant à l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne – *Le hip-hop; le mouvement techno*.
- Xavier Crettiez** : professeur de science politique à l'université de Versailles Saint-Quentin, directeur du Centre d'analyse et de régulation du politique (Carpo) – *Corse; Pays basque; Polynésie; Nouvelle-Calédonie; l'encadrement de la rébellion*.
- Nathalie Duclos** : maître de conférences en science politique à l'université François-Rabelais de Tours. Chercheur à l'ISP-Lasp – *Le syndicalisme cogestionnaire FNSEA-CNJA; les mobilisations contre l'Europe; de la FFA à la Coordination rurale – Union nationale*.
- Coralie Duteil** : doctorante en science politique, membre du laboratoire Cultures et Sociétés urbaines (CSU-CNRS) et du Groupe d'analyse politique (GAP), enseignante à l'université Paris X-Nanterre – *Les intermittents du spectacle*.
- Olivier Fillieule** : professeur de sociologie politique à l'université de Lausanne (IEPI-Crapul) et chercheur au Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS-CNRS) – *La lutte contre le sida; les mouvements homosexuels*.
- Choukri Hmed** : doctorant en science politique à l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, membre du Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS-CNRS), enseigne la sociologie à l'École normale supérieure (Paris-Jourdan) – *Les « sans-papiers »; les mouvements d'immigrés*.
- Marie Jauffret-Roustide** : diplômée de science politique, sociologue à l'Institut de veille sanitaire, chercheur associé au Cesames (CNRS-Inserm-Paris V) – *Les mouvements contre la prohibition des drogues*.
- Tudí Kernalegenn** : doctorant en science politique au Centre de recherches sur l'action politique en Europe (Crape) et enseignant à l'université de Rennes 2 – *Les écologistes: le mouvement politique*.
- Lillan Mathieu** : chargé de recherche au Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS-CNRS) – *Les droites radicales; les croisades morales chrétiennes; les prostituées; encadré Pierre Bourdieu*.
- Daniel Mouchard** : professeur de science politique à l'université de Paris III-Sorbonne-Nouvelle, chercheur associé au Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS-CNRS) – *Les « sans-emploi »; intellectuels et mobilisation des savoirs*.
- Laurent Mucchielli** : sociologue, chercheur au CNRS, directeur du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) – *Les émines urbaines*.
- Sylvie Ollitrault** : chargée de recherche CNRS au Centre de recherches sur l'action politique en Europe (Crape) et enseignante à l'IEP de Rennes – *Les écologistes: les associations d'environnement et écologistes*.
- Cécile Péchu** : enseignante en sociologie politique à l'Institut d'études politiques et internationales de l'université de Lausanne – *Les « sans-logis »; le rock alternatif*.
- Pierre Piazza** : maître de conférences en science politique à l'université de Cergy-Pontoise – *Les anti-biométrie*.
- Muriel Rouyer** : professeure de science politique à l'université de Nantes et maître de conférences à l'IEP de Paris – *Les féminismes*.
- Johanna Siméant** : professeure de science politique à l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne – *Les mouvements de défense des droits de l'homme; les « sans-papiers »*.
- Isabelle Sommier** : maître de conférences en science politique à l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne et directrice du Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS-CNRS) – *À la gauche des partis historiques; le mouvement pour la recherche publique; la rébellion dans la communication; la France rebelle au-delà de l'Hexagone*.
- Juan Jose Torreiro** : doctorant en science politique à l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne, normalien, enseignant à l'IEP de Strasbourg, membre du Groupe de sociologie politique européenne (Strasbourg) et du Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS-CNRS) – *La Bretagne; La résistance identitaire; les DOM*.
- Vincent Valentin** : maître de conférences en droit à l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne – *Le mouvement libertarien*.

# Les mouvements homosexuels

**E**n France, comme dans la plupart des pays occidentaux, il est possible de périodiser l'histoire du mouvement homosexuel en quatre grandes phases : un mouvement « homophile » (des années 50 à la fin des années 60), un mouvement de « libération » (du début des

années 70 au début des années 80), un mouvement de lutte contre le sida (à partir de la seconde moitié des années 80) auquel succède, de manière en partie superposée, une « renaissance » du militantisme homosexuel (à partir de la seconde moitié des années 90).

---

## Arcadie : un mouvement « homophile »

Si le début du siècle ou l'entre-deux-guerres voient émerger dans différents pays d'Europe un mouvement homosexuel d'une certaine ampleur, notamment en Allemagne autour de groupes organisés, de lieux commerciaux et de titres de presse spécialisés, la période de la Seconde Guerre mondiale est marquée en retour par une répression considérable qui connaît sa forme la plus extrême dans la déportation des homosexuels, et dont les effets se prolongent bien au-delà de la fin du conflit. En France, le gouvernement de Vichy introduit dans le Code pénal un délit d'homosexualité en cas de rapport avec un mineur de moins de vingt ans, qui devient en 1945 (et jusqu'en 1981) l'alinéa 3 de l'article 331. En 1960, le député Paul Mirguet fait voter un amendement par l'Assemblée nationale classant l'homosexualité parmi les fléaux sociaux (à côté de la tuberculose, l'alcoolisme ou la prostitution...), qui

alourdit considérablement les peines en cas d'outrage à la pudeur consistant en « un acte contre nature avec un individu du même sexe ».

Ces seuls éléments permettent d'entrevoir l'hostilité homophobe caractérisant le contexte dans lequel se constitue le premier groupe homosexuel organisé en France. Si l'on excepte la publication éphémère (1952-1955) d'une revue interdite à l'affichage et au moins de 18 ans dès le numéro 2 (*Futur*), la première initiative visant à fédérer des homosexuels tient davantage du cercle intellectuel que du rassemblement militant. À l'initiative d'un groupe mené par l'ancien séminariste et professeur de philosophie André Baudry, une « revue littéraire et scientifique » est créée en 1954, *Arcadie*, qui compte rapidement plus de 1 000 abonnés. Elle bénéficie dès le premier numéro du soutien d'un certain nombre de figures littéraires dont Jean Cocteau et Roger Peyrefitte qui en a trouvé le nom. En dépit des précautions (aucune illustration érotique ou pornographique, une ambition intellectuelle et



## Daniel Guérin (1904-1988)

Daniel Guérin occupe une place à la fois périphérique et déterminante dans l'histoire des mouvements homosexuels. Principalement connu pour ses écrits sur l'anarchisme et ses engagements libertaires, il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages (essais historiques ou sociologiques sur l'art ou la politique, pièces de théâtre, récits autobiographiques, etc.) et a participé à toutes les luttes sociales qui ont marqué la France du XX<sup>e</sup> siècle. Sans toujours être l'objet central de ses engagements, son homosexualité est plutôt ce qui les a inspirés : « Je me suis dit : il y a une force formidable en moi qui m'est conférée par mon homosexualité, cette force-là il faut la mettre au service de quelque chose de beaucoup plus grand que la débauche ou que l'homosexualité, c'est la lutte pour la libération du prolétariat. Donc j'ai fait la symbiose entre les deux choses et j'ai compris à ce moment-là que les deux choses étaient éternellement associées et non plus dissociées dans ma personne. » Issu de la grande bourgeoisie, il considère ses premières liaisons avec de jeunes ouvriers, qui lui font connaître l'univers du prolétariat, comme une façon de rompre avec son milieu d'origine.

Entre 1927 et 1929, il découvre en Extrême-Orient le phénomène colonial qui lui inspire une profonde haine. De retour en France en 1929, il décide de changer de vie et « d'entrer dans le mouvement social ». Il publie cette année-là un premier roman sur l'homosexualité (*La vie selon la chair*). Après une courte expérience comme ouvrier du bâtiment, il devient militant à la SFIO en 1931. En 1934 il ren-

contre une femme qu'il épouse et avec laquelle il a une fille en 1936. Il quitte la SFIO en 1938 et participe à la création du Parti socialiste ouvrier paysan. Dans les années 40, il se lie aux trotskystes. Aux États-Unis, où il mène une vaste enquête sociologique sur le mouvement ouvrier à partir de 1946, il devient un défenseur acharné des mouvements noirs américains auxquels il consacre plusieurs livres. En 1955, il publie un ouvrage sur la première grande enquête américaine sur la sexualité (*Kinsey et la sexualité*). L'année suivante, il devient collaborateur régulier de la revue *Arcadie* et le restera pendant de nombreuses années. En réaction à l'amendement Mirguet (1960), il publie l'ouvrage *Shakespeare et Gide en correctionnelle ?* dont l'argumentation lie la répression homosexuelle aux autres formes d'oppression. Il rompt peu à peu avec le trotskysme et le léninisme et devient l'un des penseurs modernes du mouvement libertaire, préconisant une synthèse entre l'analyse marxiste et l'anarchisme. Avec la Fédération communiste libertaire, il prend dès le début de la guerre d'Algérie le parti des colonisés et de l'insurrection. À partir de 1965 il se lance dans la recherche de la vérité sur la disparition à Paris du leader de l'opposition marocaine Mehdi Ben Berka. En mai 1968, il anime plusieurs débats dans la Sorbonne occupée à la demande de militants anarchistes dont il a écrit trois ans plus tôt ce qui est devenu leur livre de chevet (*L'anarchisme : de la doctrine à l'action*).

À la fin des années 60, Daniel Guérin peut enfin annoncer publiquement son homosexualité, ce que lui ont longtemps empêché de faire les préjugés homophobes dominants au sein des mouvements et des milieux où il militait. Ne s'étant

« jamais senti à l'aise » auprès des membres de l'association *Arcadie*, il se réjouit de l'apparition du *Fhar* en 1971, mais s'en dit déçu après la fréquentation de quelques réunions (« Quand le *Fhar* s'est créé, je me suis dit : Maintenant, enfin, je vais trouver ce que j'ai cherché toute ma vie, des homosexuels révolutionnaires. Patatras ! Je tombe sur quelque chose de pire encore que ce que j'avais connu en milieu arcadien : des êtres complètement inconscients et souvent très bêtes – sauf bien sûr, des garçons valables comme Guy Hocquenghem et quelques autres »). Au cours des années 70, il publie plusieurs écrits autobiographiques où il témoigne de son homosexualité (un texte daté de 1962, *Eux et lui*, était écrit à la troisième personne) : *Autobiographie de jeunesse : d'une dissidence sexuelle au socialisme* (1971), *Le feu du sang : autobiographie politique et charnelle* (1977) et *Son testament* (1979). Durant les années 70 et 80, il est reconnu par les militants homosexuels comme un précurseur mais restera à l'écart des nouveaux groupes (composés de militants beaucoup plus jeunes que lui), même s'il y participe épisodiquement en donnant par exemple une conférence à la première Université d'été homosexuelle à Marseille en 1979 ou en écrivant quelques chroniques dans *Gai Pied*. Sa femme décède en 1979. Sa fille, Anne Guérin, suit elle aussi une trajectoire d'engagement qui croise celle de son père en mai 1968. Au début des années 90, à la suite d'une enquête sociologique sur le sida à Marseille, elle s'engage au sein de l'association Act Up-Paris où elle milite encore aujourd'hui.

Voir : L. Muhleisen, P. Spadoni, *Daniel Guérin, 1904-1988 : combats dans le siècle* (film), Paris, Les productions Imagora, 1999.



scientifique, des soutiens prestigieux...), elle est très vite interdite à l'affichage, la publicité et la vente aux mineurs, et le restera pendant plus de vingt ans. En 1957, André Baudry crée le Club littéraire et scientifique des pays latins (Clespala) sous la forme d'une société commerciale, afin de développer les réunions qu'il organisait chez lui, sous la forme de conférences ou de tables rondes, et d'accroître l'audience de la revue à laquelle tout membre du Club doit être abonné. Ceux-ci sont pour une large proportion des enseignants ou des employés et beaucoup sont marqués par la religion. Tout d'abord essentiellement masculin, le Club et la revue intègrent à partir de la fin des années 50 quelques femmes qui resteront cependant toujours très minoritaires. L'idéologie du groupe se traduit en premier lieu par son refus d'employer le terme « homosexuel » pour définir ceux qui le composent, mais plutôt celui d'« homophile », sur la base des définitions qu'en donne André Baudry : « Le mot « homosexuel » qualifiera les relations sexuelles entre partenaires d'un même sexe, tandis que « homophile » qualifiera les personnes qui ne peuvent trouver leur épanouissement érotique (entendu au sens le plus large du mot : physique, psychologique, affectif et intellectuel) qu'avec une autre personne de leur sexe. » Rejetant toute forme de prosélytisme, Arcadie fait le pari d'une intégration possible des homosexuels à la société, moyennant une respectabilité acquise et maintenue grâce à la discrétion. En mai 1968, Arcadie est secouée par les événements qui mobilisent les homosexuels des jeunes générations qui n'entendent pas se plier aux contraintes de la respectabilité (l'association réussit à se maintenir jusqu'en 1982). Mais dans les rues ou les universités, la révolution n'est pas encore homosexuelle. Les quelques affiches collées par un mystérieux et très éphémère Comité d'action pédérastique révolutionnaire dans la Sorbonne occupée sont immédiatement arrachées. La France adopte cette année-là la classification de l'Organisation mondiale de la santé qui range l'homosexualité parmi les troubles mentaux (et ne la supprimera de cette liste qu'en 1990).

Si les quelques sociologues ou historiens qui s'y sont intéressés ne considèrent pas tous Arcadie comme le groupe fondateur du mouvement homosexuel (selon la définition qu'ils donnent du dit « mouvement »), ils s'accordent sur le fait que les organisations apparues par la suite (au

premier rang desquelles le Front homosexuel d'action révolutionnaire, ou Fhar) se sont en grande partie construites en réaction à ce modèle.

## Le Fhar : un mouvement révolutionnaire

Le mouvement homosexuel est généralement perçu à travers sa dominante masculine ; ses figures emblématiques sont des hommes gay pour la plupart. Pourtant, aux États-Unis, les principaux « acteurs » de l'événement reconnu comme l'acte de naissance de la libération homosexuelle sont des travestis et des « folles ». En France, ce sont des lesbiennes féministes. Certaines ont fait partie d'Arcadie, puis du MLF créé en 1970. Le 10 mars 1971, elles se trouvent à plusieurs (parmi lesquelles Françoise d'Eaubonne, Christine Delphy, Monique Wittig), avec aussi quelques hommes, dans le public de l'émission radio de Ménie Grégoire diffusée en direct sur RTL, consacrée ce jour-là à « l'homosexualité, ce douloureux problème ». Les intervenants qui ressassaient quelques poncifs pathologisants et misérabilistes sont soudainement coupés par des slogans et des cris en provenance de la salle, le plateau est envahi et l'émission interrompue tandis que Ménie Grégoire se réfugie dans sa loge. Quelques jours plus tard, le Front homosexuel d'action révolutionnaire (Fhar) est constitué dans le prolongement de cet événement. Désormais l'homophobie a des ennemis qui, à défaut de la vaincre, ne la laisseront plus s'exprimer sans réagir. La première étape va être celle de la visibilité, de l'expression, à travers des productions écrites et des démonstrations publiques. Guy Hocquenghem, alors jeune étudiant militant au sein du groupe gauchiste et libertaire Vive la révolution !, est absent lors de l'action fondatrice mais participe à la création du groupe. Il propose aussitôt de faire jouer ses contacts avec les milieux intellectuels gauchistes pour faire paraître des textes. Le numéro 12 de la revue *Tout* (23 avril 1971), intitulé « Libre disposition de notre corps », comporte ainsi des articles écrits par le Fhar : l'essentiel des positions du groupe y est donné (certains textes seront repris dans le *Rapport contre la normalité*, Champ libre, 1972). Il permet de lancer le groupe en le faisant connaître. Le 1<sup>er</sup> mai 1971, les militants s'attirent les foudres de

la gauche partisane et syndicale en participant au défilé traditionnel sous des formes jugées outrancières : c'est l'occasion de l'entrée en scène des Gazolines, frange radicale du Fhar composée de « folles » et autres créatures défiant les catégorisations de genre.

À la respectabilité et la discrétion prônées pendant des années par Arcadie, s'oppose la brusque irruption d'une parole publique sur l'homosexualité portée par le Fhar. Le groupe entend ainsi promouvoir une démarche de visibilisation de l'homosexualité tant au niveau collectif qu'individuel par le « *coming-out* ». C'est dans cette optique que Guy Hocquenghem livre en 1972 un témoignage fondateur dans *Le Nouvel Observateur* (« La révolution des homosexuels »). Dans un contexte où la révolution est dans l'air du temps, le Fhar plaide pour une prise en compte de la dimension révolutionnaire (on dirait « politique » aujourd'hui) de l'homosexualité, permettant ainsi d'unir la cause des homosexuels à celle de tous les opprimés. Ses deux principaux champs d'interventions sont le politique (faire admettre les mouvements homosexuels comme fraction légitime des luttes sociales) et la science (contester la conception psychiatrisante de l'homosexualité). Il lutte en outre en priorité contre le sexisme, le phallocratisme et l'« hétéroflouisme », à savoir la domination masculine et hétérosexuelle. En même temps, le Fhar remplit pour ses membres une fonction d'entraide communautaire, agissant comme un groupe d'autosupport et de rencontre, où la dimension érotique occupe une place centrale. En partie grâce aux répercussions du numéro spécial de *Tout*, les réunions organisées chaque semaine dans une salle de l'École des Beaux-Arts (la même qu'occupera Act Up vingt-cinq ans plus tard) connaissent très tôt une affluence considérable qui ne fera que croître. Elles sont le théâtre d'un désordre volontaire et libérateur, qui s'explique par le refus d'une organisation formelle ou hiérarchique. Et si le Fhar essaime dans les villes de province, le modèle déstructuré qu'il défend rend difficile l'établissement ou le maintien de liens entre les différents groupes. À l'inverse, par un processus d'atomisation, des groupes d'arrondissement se constituent en 1972, qui développent chacun leur philosophie et leurs revendications notamment à travers des « journaux » : les deux principaux sont ceux du V<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> arrondissement : ils publient respectivement *Le Fléau social*

(reconnu comme le plus radical) et *L'Antinorm*. Sociologiquement, on trouve au Fhar une majorité d'étudiants, d'enseignants ou d'intellectuels de toutes sortes. Bien que des femmes soient à l'origine de sa création, elles s'y trouvent très rapidement en minorité : certaines des fondatrices décident de constituer un groupe spécifique de lesbiennes révolutionnaires en 1971, les Gouines rouges. D'autres préfèrent militer au sein du MLF où, par un jeu de « concurrence », le discours des lesbiennes gagne en portée et en visibilité. Progressivement, les réunions du Fhar perdent en contenu et deviennent l'occasion d'une sexualité qui s'exerce sur place, dans les étages, à deux ou à plusieurs, ce qui provoque la désertion des dernières lesbiennes présentes, puis la suppression de ces rencontres après que la police eut fait irruption un soir de l'année 1973. En 1974, le Fhar et les Gouines rouges n'existent déjà plus.

## Groupes de libération et groupes réformistes

L'organisation qui domine au cours de la seconde moitié des années 70 est le Groupe de libération homosexuelle (GLH). Il s'agit tout d'abord du nouveau nom donné par Alain Leroi (surnommé Jeanne d'Arc) au Fhar Jussieu, la section qu'il anime. Le GLH, qui souhaite fédérer des homosexuels issus de toutes les catégories sociales et ne pas reproduire l'élitisme non avoué du Fhar, met en place une stratégie de recrutement qui se déploie non seulement dans le milieu homosexuel mais également dans les lieux populaires où l'homosexuel est aussi l'homme de la rue. Cette volonté d'agir avec et dans l'intérêt des homosexuels dans toute leur diversité ne parviendra pas à neutraliser les aspirations divergentes qui s'expriment et se traduisent en 1975 par une scission en deux groupes, incarnant deux grandes tendances : un projet à la fois réformiste et communautaire porté par le GLH-Groupe de base (GLH-GB) et un pôle révolutionnaire, le GLH-Politique et quotidien (GLH-PQ). Une troisième tendance (GLH-14 décembre) ne se développera pas. Le GLH-GB est le plus fidèle aux orientations du projet initial : à partir d'une analyse de la situation des homosexuels consignée dans un manifeste, et à travers les engagements pris par les militants conformément à la charte d'adhésion, il

## Jean Le Bitoux

À elle seule, la trajectoire de Jean Le Bitoux au sein des groupes qui ont marqué l'histoire du mouvement homosexuel en France permet d'en retracer les grandes étapes. Né à la fin des années 40, il a vingt ans en mai 1968 et participe aux mouvements étudiants à Bordeaux. Puis, à Nice, il milite au sein de l'extrême gauche maoïste (Humanité rouge) en 1970 et du PSU en 1971. Découvrant à distance les secousses qui animent les homosexuels parisiens lorsque le Fhar fait son apparition, il décide de créer le même groupe à Nice en 1971. À partir de cette date, il n'appartiendra plus à aucun parti politique. Rapidement, il s'installe à Paris où il participe entre 1975 et 1978 au GLH. Il se présente au titre de cette organisation aux élections législatives de mars 1978 pour réclamer l'abrogation de l'article 331. À l'instar d'autres militants homosexuels ou transgenres, il rejoint *Libération* à cette

période, mais n'y reste pas. En 1979, il décide de créer un journal homosexuel dont Michel Foucault lui suggère le nom : *Gai Pied*. En 1983, il quitte la revue qui, de son point de vue, cède aux tentations mercantiles en reniant sa vocation politique. Il fait alors partie des militants qui déplorent le développement d'un milieu commercial homosexuel, qu'il considère comme une exploitation capitaliste de l'identité gay. En 1985, il rejoint l'association Aides créée un an plus tôt. Sa contribution à la lutte contre le sida bénéficie elle aussi du savoir-faire développé dans le champ des médias, lorsqu'en août 1990, il intègre au titre de secrétaire général de rédaction l'équipe du *Journal du sida* au sein de l'association Arcat-sida. Il ne délaisse pas pour autant le militantisme homosexuel : au début des années 90, il participe à l'élaboration du futur Centre gai et lesbien et contribue à redonner un sens politique à la Gay Pride alors sous l'emprise des commerçants, après avoir fondé en

1989 l'association Mémorial de la déportation homosexuelle. Son intérêt pour cet épisode tragique de l'histoire, sur lequel pèse alors un lourd déni, tient en grande partie à la rencontre faite au cours des années 80 avec un ancien déporté homosexuel français qu'il réussit à convaincre d'écrire, avec son aide, le témoignage de sa vie dans un ouvrage qui sera publié en 1994 (*Moi Pierre Seel, déporté homosexuel*, Calmann-Lévy). Au cours de la seconde moitié des années 90, il occupe un poste salarié à Aides en tant que coordinateur du groupe Pin'Aides, chargé des actions de prévention en milieu homosexuel. Le travail qu'il mène obstinément pour faire reconnaître la déportation homosexuelle se traduit par la parution d'un livre sur le sujet en 2002 (*Les oubliés de la mémoire*, Hachette littératures). L'année suivante, il publie son autobiographie (*Citoyen de seconde zone*, Hachette Littératures).

se donne pour objectif de promouvoir le *coming-out*, l'information et l'éducation. Il repose aussi sur l'idée d'entraide. Le GLH-PQ renoue avec la logique du Fhar sur un mode plus organisé. Des deux groupes, c'est celui qui domine, en particulier en réussissant à susciter la création de groupes équivalents en province. Il reproche au GLH-GB de s'attaquer aux symptômes et pas aux causes. Son objectif est de rendre l'homosexualité révolutionnaire, en jouant sur deux niveaux : politiser les homosexuels et faire entendre les homosexuels dans les rangs des autres groupes révolutionnaires. Pour le GLH-PQ, le seul rassemblement d'homosexuels ne suffit pas : il faut encore transcender les classes sociales. C'est à ce titre que le milieu commercial qui se développe du côté de la rue Sainte-Anne est stigmatisé. Pour autant, la mixité est ici encore problématique : les femmes ne représentent pas plus de 10 % des effectifs. Elle est même contestée dans la dernière période du groupe dite « période des folles radi-

cales », face à ce qui est considéré comme un échec des luttes de femmes sur le plan politique. Ainsi, autour de 1977, le GLH-PQ radicalise ses positions. C'est l'époque du mouvement punk. Un groupe issu du GLH-PQ s'installe dans un squat du XIV<sup>e</sup> arrondissement et crée une revue éphémère : *Gaie presse*, premier soubresaut d'un développement imminent de la presse homosexuelle.

C'est également en 1977 que le GLH d'Aix-en-Provence se trouve à l'initiative d'une action qui assure au groupe une visibilité médiatique inédite, lorsqu'elle annonce par la voix de Patrick Cardon qu'elle va présenter une liste homosexuelle aux municipales de 1977 ; l'action est cependant abandonnée faute de moyens. De la même manière, le GLH-PQ présente à Paris en 1978 des candidatures aux élections législatives, dont Guy Hocquenghem et Jean Le Bitoux. L'essoufflement du groupe à cette date est patent. Ployant sous le poids des divisions, il essaime à



Paris en Comités homosexuels d'arrondissement (CHA) ; l'un des premiers créés, celui du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, est animé par les militants qui fondent *Masques : revue des homosexualités*, dont le numéro un paraît en mai. Si à cette période, le militantisme s'épuise, la presse homosexuelle connaît son essor avec ce premier titre, et surtout en avril 1979, lorsque sort en kiosque ce qui va devenir la principale revue homosexuelle des années 80 : *Gai Pied*. Créée par des militants du GLH, elle passe d'une périodicité mensuelle à hebdomadaire en 1982.

Par ailleurs, c'est à la fin de la première décennie de « libération homosexuelle » que les Universités d'été homosexuelles sont créées à Marseille, avec le soutien du député-maire de la ville, futur ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre. Elles auront lieu tous les deux ans de 1979 à 1987, puis s'éteindront jusqu'à leur renaissance en 1999 sous l'intitulé Universités d'été euroméditerranéennes des homosexualités (UEEH), devenant annuelles dès lors. La première édition a pour effet la redynamisation du mouvement homosexuel. Face au bilan de la répression et des entraves aux libertés qui ne reculent guère, décision est prise de constituer un nouveau groupe fédérateur qui se donnera pour mission de défendre les droits et les libertés des homosexuels partout où ils sont menacés : le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle (Cuarh). Il coalise les groupes existants (les CHA, les GLH de province, les groupes religieux, etc.) et sans renier les formes antérieures de mobilisation, qui vont de l'autosupport à l'activisme politique parfois radical, tente de porter l'ensemble des revendications soutenues au cours de la décennie précédente. Son programme comporte déjà les revendications futures du mouvement : la reconnaissance légale du couple homosexuel et le droit à l'adoption y figurent en bonne place. À l'instar du GLH-PQ, mais avec plus de succès cette fois, le Cuarh tente des rapprochements avec certaines organisations politiques « traditionnelles » ; des liens s'étoffent notamment avec la LCR. Il crée lui aussi une revue : le mensuel *Homophonies*. La volonté unificatrice du Comité ne parvient pas à dépasser la difficulté récurrente d'une alliance entre hommes et femmes. Ainsi, le mouvement lesbien continue de se développer parallèlement. Début 1981, les lesbiennes « radicales » se séparent officiellement du mouvement féministe ; le Front des lesbiennes radicales est créé, puis le Mouvement d'informa-

tion et d'expression des lesbiennes (Miel). Enfin, le mensuel *Lesbia* commence à paraître en kiosque en 1982. Les homosexuels font également leur apparition sur les ondes radiophoniques avec le lancement courant 1981 d'une radio pirate, Fréquence Gaie, qui obtient une autorisation officielle d'émettre à partir de mai 1982.

La puissance fédératrice et mobilisatrice du Cuarh connaît son apogée le 4 avril 1981, lorsque 10 000 manifestant-e-s participent à la marche nationale pour les droits et les libertés des homosexuels qu'elle organise à la fin du septennat de Valéry Giscard d'Estaing pour susciter l'engagement des candidats à supprimer les discriminations légales qui menacent toujours les gays et les lesbiennes. Mais le destin du groupe se trouve au début des années 80 infléchi par deux événements qui vont concourir, rapidement pour l'un, plus lentement pour l'autre, à la reconfiguration des mouvements homosexuels en France : la victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle et l'apparition la même année des premiers cas de sida parmi les homosexuels masculins.

## Mouvement homosexuel et lutte contre le sida

Dans tous les pays occidentaux, la réponse sociale à l'apparition des premiers cas de sida est déterminée par les formes qu'y connaît le mouvement homosexuel à l'époque. En France, le hasard veut qu'elle soit contemporaine de l'arrivée de la gauche au pouvoir très rapidement suivie, conformément aux engagements préélectoraux, de l'abrogation de l'article discriminatoire sur la majorité sexuelle et de la suppression des fichiers de police recensant les homosexuels. Ces mesures, en satisfaisant une partie des revendications portées par le Cuarh, ont pour conséquence sa mise en sommeil progressive (il disparaît en mars 1983), et avec lui, celle du pôle politique du mouvement homosexuel – à l'exception des Gais pour les libertés (GPL), proches du courant fabiusien du Parti socialiste, et des Gays libéraux, proches du Parti républicain, qui fonctionnent comme des instances de lobbying auprès des partis traditionnels –, tandis que les années roses se traduisent par un développement des organisations conviviales et de la scène commerciale. C'est un sentiment de liberté retrouvée qui gouverne les homosexuels lorsque les informations sur la

nouvelle maladie apparaissent. Les premiers médecins et chercheurs confrontés au sida commencent à se rassembler au sein du Groupe français de travail sur le sida et tentent d'alerter les organisations homosexuelles des risques encourus, mais ils ne parviennent à mobiliser ni les groupes militants, ni la presse gay.

La première explication de cette mobilisation différentielle est que le pôle militant du mouvement homosexuel se trouvait affaibli, et surtout n'était pas prêt idéologiquement à reconnaître le risque de sida, au nom justement de la défense des droits et de la relative banalisation de l'homosexualité obtenus depuis peu. Aussi, peut-être est-ce moins par faiblesse organisationnelle qu'en raison d'un choix délibéré que le Cuarh, *Gai Pied* et l'Association des médecins gais (AMG, fondée en mai 1981 par un médecin collaborateur de *Gai Pied*) résistent à la diffusion des informations sur le sida. Jusqu'en 1984, l'AMG et *Gai Pied* s'emploient en effet à minimiser la réalité de la maladie. Cette position, qui se maintiendra quelque temps après que les recherches médicales auront établi que le sida était une maladie transmissible touchant en priorité les homosexuels, s'explique par le fait que pour les plus militantes des associations, la lutte contre les discriminations devait primer face aux dangers d'extension de l'épidémie. Cette attitude, qui peut paraître étonnante rétrospectivement, doit donc être rapportée au contexte de l'époque : d'une part, les connaissances sur le sida restent des plus floues et les militants homosexuels ont appris à se méfier des discours normalisateurs ou moralisateurs de la science médicale ; d'autre part, la manière dont la presse rend compte du sida dans les premières années de l'épidémie a de quoi pousser à la prudence : on parle alors de « cancer gay » et c'est principalement dans certaines pratiques considérées comme spécifiques aux homosexuels (inhalation de poppers, multipartenariat sexuel, etc.) que l'on s'acharne à trouver la cause de la maladie. C'est en 1985 qu'*Homophonies* et *Gai Pied* commencent à livrer des informations sur le sida sans chercher à les minimiser. La même année, *Gai Pied* diffuse la première brochure de Aides et des consignes de prévention. Enfin, c'est toujours *Gai Pied* qui accueille l'enquête sur les modes de vie des homosexuels initiée en 1985 par Michael Pollak.

C'est du pôle « subculturel » du mouvement homosexuel que viennent les premières initiatives

avec la création en 1983 de Vaincre le sida (VLS) par le docteur Patrice Meyer, ancien membre de l'AMG. Cependant, l'association adopte une perspective qui ne se limite pas aux seuls homosexuels, gommant dans son discours les particularités initiales de l'épidémie, comme le feront toutes les associations de la première génération. L'histoire de ces associations va voir se succéder deux grandes périodes : un moment d'assimilation forte entre homosexualité et sida, au cours duquel la mobilisation associative se veut généraliste pour ne pas accroître la stigmatisation redoutée (« déshomosexualisation ») et l'action des pouvoirs publics est réduite à son strict minimum, puis une seconde phase caractérisée par l'apparition d'un discours plus revendicatif des associations (« réhomosexualisation ») et l'engagement institutionnalisés des pouvoirs publics face au risque d'extension de l'épidémie dans l'ensemble de la population.

La première période est très largement dominée par Aides, créée en 1984, qui construit son action autour du malade sans que l'homosexualité ne soit explicitement placée au centre de la mobilisation. Pourtant, la majorité des volontaires sont alors des homosexuels masculins, et le groupe est même rejoint par un certain nombre d'anciens militants du mouvement homosexuel des vingt dernières années. Son image publique en est cependant marquée ; c'est d'ailleurs l'une des raisons avancée par deux des fondateurs pour justifier leur départ en 1987 et leur intégration à une autre association, Arcat-sida (« L'un des éléments constitutifs de la scission a porté sur le fait qu'Aides apparaisse comme une association d'homosexuels »). À partir des années 1987-1988, le champ associatif de la lutte contre le sida connaît une floraison importante, avec la création de multiples associations. Le trait caractéristique de ces nouveaux groupes est qu'ils restent fondamentalement fidèles à la ligne de Aides par rapport à la question de l'homosexualisation du sida – c'est par exemple le cas d'Aparts, créée par Aides et les Gais pour les libertés (GPL) dans le but de proposer des appartements thérapeutiques aux malades les plus démunis –, à l'exception toutefois de Santé et plaisir gai (SPG) qui entend réintroduire la question de l'homosexualité dans le débat, en important des États-Unis les « *jack-off parties* », rassemblements où s'exerce la sexualité de groupe en pleine lumière avec interdiction de se livrer à des pratiques dites « à risques ».

## La Gay Pride

L'idée d'une marche annuelle des homosexuels est née des groupes gay et lesbiens qui émergent à la fin des années 60 aux États-Unis et en Europe. C'est en vue de commémorer les trois jours d'émeutes consécutifs à une descente de police le 27 juin 1969 au Stonewall Inn de New York, un bar fréquenté par des travestis et des gays, que les militants du Gay Liberation Front et de la Gay Activist Alliance, nouvellement créés, organisent une manifestation le 28 juin 1970. À partir de cette date, une marche sera organisée chaque année au mois de juin pour exprimer leur fierté d'être homosexuel-le-s.

En France, à partir de 1971 et jusqu'en 1978, les militants du Fhar choisissent de participer systématiquement au défilé du 1<sup>er</sup> mai, profitant ainsi de la couverture médiatique de l'événement en même temps qu'ils mettent les représentants et les militants du mouvement ouvrier en situation de devoir les reconnaître en tant qu'acteurs légitimes. C'est le 25 juin 1977 que se tient la première marche spécifiquement homosexuelle, à l'appel du MLF et du GLH, pour protester contre la violente campagne homophobe de la chanteuse américaine Anita Bryant. Un cortège d'environ 400 personnes défile à Paris. Si en 1978 aucune marche n'est organisée en France, celle-ci devient annuelle à partir de 1979. Désormais, ses modes d'organisation, sa physionomie, son succès enfin, en terme de participation comme de couverture médiatique, constitueront un véritable baromètre de la santé du champ associatif et de la progressive reconnaissance de l'homosexualité dans notre société.

Dans le contexte de la montée en puissance de la gauche, amorcée aux législatives de 1978 et couronnée par l'élection de François Mitterrand à la présidence en mai 1981, la manifestation annuelle est pensée comme un moyen de pression sur les décideurs politiques. En 1981, près de 10 000 personnes défilent le 4 avril, quelques semaines avant la présidentielle, pour exiger notamment un changement de la loi sur la majorité sexuelle. À cette première période combative va succéder, à partir de 1983-1984 et jusqu'en 1989, un déclin sur tous les fronts : déclin de la participation qui ne dépasse plus les 4 000 personnes et descend même certaines années à un millier (1986 et 1988) ; déclin des organisations militantes, les patrons d'entreprises commerciales prenant le pas sur un secteur associatif affaibli ; disparition enfin des revendications politiques au profit d'un défilé festif.

La marche de 1989, avec ses 4 500 participants, marque l'apogée de ce déclin en même temps qu'elle annonce les prodromes d'une ère nouvelle. D'une part, pour redonner un sens politique à la marche, le Collectif Gay Pride est créé, qui regroupe les représentants des associations, de la presse et des établissements gay. D'autre part, les t-shirts et les slogans d'Act Up surgissent dans le cortège. Dans les années suivantes, en même temps que le secteur associatif se restructure avec et autour des groupes de lutte contre le sida, la Gay and Lesbian Pride (elle change de nom en 1990) prend de plus en plus d'ampleur, pour dépasser en 1996 les 100 000 participants. La question du sida y gagne en visibilité, en même temps que la revendication

d'un statut légal pour les couples de même sexe. La marche, qui désormais s'accompagne d'une semaine de la fierté gay et lesbienne, est l'occasion pour les organisateurs d'appuyer une activité de lobbying auprès des autorités politiques. En 1997, c'est à Paris qu'est organisée l'Europride qui rassemble quelque 250 000 personnes. Le succès grandissant de la Lesbian and Gay Pride (nouveau nom adopté en 1995) s'est traduit par une extension considérable de la participation ces dernières années : augmentation d'abord de la participation des lesbiennes et des gays mais aussi des hétérosexuel-le-s ; extension ensuite des soutiens à de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme et de lutte contre les discriminations, puis aux partis politiques de gauche ; extension enfin aux villes de province.

Face à la nécessité de coordonner les marches qui se multiplient dans les villes de province durant la seconde moitié des années 90, un Comité InterPride France (CIF) est créé en 1999. La même année, l'association organisatrice de la marche parisienne, Lesbian and Gay Pride Île-de-France, se change en Inter-LGBT et élargit son champ d'action.

En 2001, la marche parisienne est ouverte par Bertrand Delanoë, élu maire de la ville quelques mois plus tôt, et connaît un record d'affluence, puisque la préfecture de police avance le chiffre de 500 000 personnes. Prenant acte de la diversité des identités qui s'y expriment désormais, l'événement est renommé « Marche des fiertés lesbiennes, gaies, bi et trans » (ou « Marche des fiertés LGBT ») à partir de 2002.





Ainsi, dans les années 1981-1988, les organisations homosexuelles ne s'impliquent que tardivement, et le plus souvent de manière relativement discrète dans la lutte contre l'épidémie. Si toutes les associations de lutte contre le sida sont créées et portées à bout de bras par des homosexuels, ceux-ci s'attachent à penser leur action en dehors de tout activisme homosexuel et, *a fortiori*, sans référence aucune à une problématique « identité sexuelle ». Ce n'est qu'à partir de 1989, avec l'apparition d'Act Up, que le mouvement de lutte contre le sida va déboucher sur une dynamisation nouvelle du militantisme homosexuel. Ce rôle moteur de la mobilisation contre la maladie dans la renaissance de l'engagement des homosexuels s'illustre par ailleurs de manière « spectaculaire » avec l'apparition en 1991 des Sœurs de la perpétuelle indulgence, sur le modèle du groupe créé à San Francisco avant le début de l'épidémie, où encore à travers la redynamisation de la Gay Pride par l'arrivée visible et marquante des associations de lutte contre le sida.

## Lutte contre le sida et socialisation homosexuelle

De manière moins visible, les effets de la lutte contre le sida sur l'évolution du militantisme homosexuel se manifestent principalement de deux manières : tout d'abord par le déplacement d'acteurs issus des associations sida vers des groupes homosexuels, ensuite par le soutien financier apporté par l'État à ces groupes dans le

but de gérer l'épidémie chez les homosexuels, ces deux voies menant à la constitution ou au renforcement de structures homosexuelles qui présentent la particularité de synthétiser les deux tendances du mouvement (service communautaire/ revendication politique) et remplissent, parmi d'autres, une fonction de socialisation homosexuelle pour les jeunes générations. Ce phénomène est très visible chez les associations de jeunes gays et lesbiennes – la plus ancienne étant le Mouvement d'affirmation gay et lesbienne (MAG) – qui se multiplient durant la première moitié des années 90, se rassemblent au sein d'une fédération (Gemini), et peuvent se développer grâce aux moyens que les pouvoirs publics leur octroient pour la prévention du sida.

Les plus emblématiques de ces organisations (car elles synthétisent les deux types d'effets de la lutte contre le sida sur les groupes homosexuels) sont les Maisons des homosexualités ou Centres gai et lesbien (CGL). Le rôle fédérateur et d'« encadrement » du mouvement que remplissait le Cuarh au début des années 80 n'est plus rempli après sa disparition. C'est la mission assignée au projet de Maison des homosexualités que soutiennent différents militants homosexuels à la fin des années 80. Une partie d'entre eux est issue du champ de la lutte contre le sida : leur présence est devenue incontournable, et malgré les conflits que génèrent des aspirations parfois divergentes, ils occuperont un rôle dans la concrétisation du projet. Act Up se trouve en opposition avec les autres promoteurs du projet, et très rapidement une tension s'exprime entre les objectifs du projet selon les positions qu'occupent ses défenseurs. Pour Act Up, il doit s'agir d'une structure non seulement sociale mais aussi politique, qui doit accorder par ailleurs une place à la lutte contre le sida. Tout d'abord nommée Maison des homosexualités, elle devient le Centre gai et lesbien en 1993 et peut s'installer dans de nouveaux locaux en 1994 grâce au financement de ses activités relatives au sida, alors qu'un membre important d'Act Up, Philippe Labbey, en devient le président. Depuis, outre son rôle de structure interassociative, le CGL cumule une activité de centre social et une fonction de revendication politique. Les résultats de l'élection du gay et de la lesbienne de l'année que le CGL organise pour la première fois en 1996 témoignent de l'importance des acteurs de la lutte contre le sida dans le mouvement homosexuel et de sa reconnaissance : les élus

## Le outing

C'est au début des années 90 que le terme « *outing* » fait son apparition aux États-Unis, désignant l'action menée puis théorisée par le journaliste new-yorkais Michelangelo Signorile, que beaucoup considèrent comme l'inventeur de cette pratique. Selon l'acception la plus courante, le *outing* consiste à révéler l'homosexualité d'une personnalité publique qui, s'attachant à la taire, validerait le stigmate qui lui est associé, tout en pérennisant le silence imposé aux homosexuels. Certains militants l'ont prôné ou exercé à partir d'une définition plus précise, en direction de personnalités qui non seulement choisissent de rester « dans le placard » mais de surcroît encouragent l'homophobie par leurs positions ou leurs engagements. Dans les deux cas, les partisans du *outing* entendent ainsi combattre l'homophobie, en luttant contre le silence et l'invisibilité qui font le jeu de l'oppression, ou en rendant publique la contradiction de ceux qui, par leurs positions, favorisent la discrimination des homosexuels. À l'inverse, nombre de ses opposants considèrent le *outing* comme une pratique attentatoire aux libertés, voire homophobe. Parce que l'homosexualité dans nos sociétés est stigmatisée et fait l'objet de discriminations, révéler celle de personnalités qui préfèrent la taire les soumet de fait à cette condition. Cette ambiguïté fonde les clivages et les débats contradictoires qui ne cessent

d'opposer partisans et ennemis du *outing*.

La pratique du *outing* a pour condition l'existence d'un groupe qui applique et revendique le principe de visibilité des homosexuels. Elle apparaît à la fin des années 80 aux États-Unis, dans un contexte fortement marqué par le sida, en réaction à la situation de double menace que connaissent les homosexuels confrontés à la fois à l'épidémie et à l'homophobie. Ceux qui la mettent en œuvre sont des militants de la lutte contre le sida, tel Michelangelo Signorile qui effectue un premier *outing*, sans en avoir encore conceptualisé la pratique, lorsqu'il révèle à titre posthume l'homosexualité du multimillionnaire de droite Malcom Forbes en mars 1990 dans la revue homosexuelle *OutWeek*. Le magazine *Time* condamne le procédé qu'il qualifie de « *outing* », inventant ainsi le terme que vont se réapproprier les militants homosexuels. Parmi les activistes qui y ont recours, le groupe OutPost s'illustre au printemps 1991 en lançant à New York une campagne d'affichage montrant les portraits de stars hollywoodiennes légendées du slogan : « *Absolutely Queer* ». En août 1991, Signorile publie dans la revue *The Advocate* un article où il révèle l'homosexualité de Pete Williams, assistant au secrétaire d'État à la Défense, au moment où les homosexuels sont victimes d'une véritable chasse aux sorcières au sein de l'armée américaine. Bien que beaucoup s'accordent à

reconnaître le caractère inacceptable de la posture de Williams, la pratique du *outing* suscite à nouveau une franche hostilité, aussi bien de la part des médias que de certains groupes homosexuels tels que l'International Lesbian and Gay Association (ILGA) qui la condamne officiellement.

En France également, des articles sur le *outing* paraissent dans la presse gay et généraliste. Les positions qui s'y expriment sont majoritairement hostiles. Seule l'association Act Up-Paris y est favorable : elle en adopte officiellement le principe en mars 1991, à l'issue de trois semaines de débats. Le seul *outing* qu'elle entreprend (sans le mener à son terme) concerne Renaud Donnedieu de Vabres, alors député UDF, à qui elle reproche d'avoir participé à la manifestation anti-Pacs organisée par Christine Boutin en janvier 1999. Quelques jours plus tard, l'association lui adresse un courrier où elle lui demande « d'annoncer publiquement (son) homosexualité et de condamner la violence homophobe ». Le député s'y refusant, elle informe les médias de sa démarche et promet de livrer ultérieurement le nom de l'intéressé. Ceux-ci se montrent le plus souvent défavorables au *outing*, parlant parfois de « chantage » ou de « délation ». Puis l'association renonce, officiellement pour échapper aux risques légaux, satisfaite du débat médiatique occasionné. À ce jour, aucun *outing* n'a jamais été réalisé en France.

sont respectivement Arnaud Marty-Lavauzelle (président de Aides) et Gwen Fauchois (vice-présidente d'Act Up).

Si en France, contrairement à ce qui a pu s'observer dans les pays anglo-saxons, les groupes activistes de lutte contre le sida ne génèrent pas de formes d'activisme homosexuel radical (ce qui est d'ailleurs l'une des conditions du maintien d'un groupe comme Act Up), elles produisent en

revanche la création de structures où sont transférés les savoir-faire acquis dans la lutte contre le sida, tout en suscitant la reconversion de militants sida en militants homosexuels. C'est le cas de l'association SOS homophobie, créée en avril 1994, qui s'est donnée pour principal objectif d'animer un observatoire de l'homophobie en France et de soutenir les personnes qui en sont victimes en mettant à leur disposition une ligne



d'écoute téléphonique. Elle entend également sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics au problème afin de faire progresser les mentalités et la législation (en réclamant une condamnation par la loi des provocations à la haine, des injures et diffamations publiques homophobes). Les fondateurs sont issus du groupe éphémère et méconnu Fraction armée rose (FAR), proche d'Act Up au début des années 90, et son second président entre 1995 et 1997 (Gilles Condoris) est lui-même issu d'Act Up. De manière plus directe encore, Sida Info Service crée en décembre 1995 une ligne d'écoute téléphonique (la Ligne Azur) destinée à ouvrir un espace de parole pour les jeunes qui ont des pratiques ou des attirances homosexuelles, et peuvent se trouver en situation d'incertitude quant à leur identité sexuelle.

S'il est une lutte enfin qui incarne plus que toute autre les transformations produites par le sida sur les revendications du mouvement homosexuel, c'est celle qui a abouti à l'adoption de la loi sur le Pacs. Formulée sous une forme embryonnaire dès la fin des années 70, la revendication d'une reconnaissance légale des couples homosexuels est

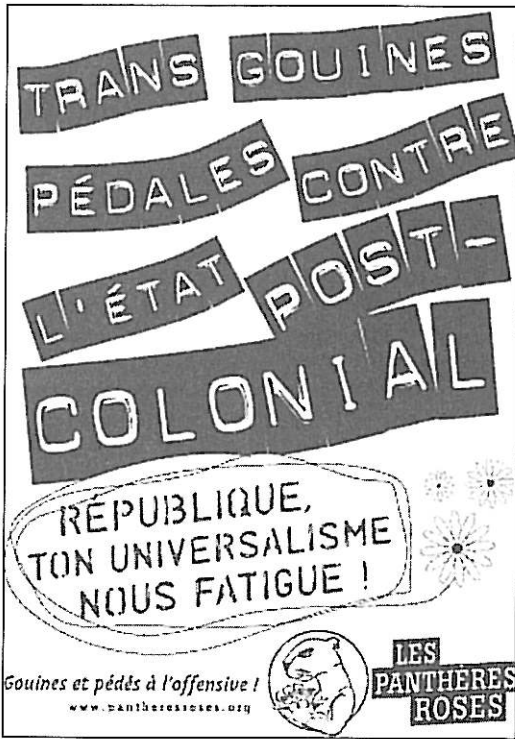
reprise et développée dans les années 80 par les seuls groupes « politiques » qui existent alors. C'est à partir du début des années 90 que le projet prend de l'ampleur lorsque son principal promoteur peut arguer pour le défendre de la situation intolérable rencontrée par les partenaires d'homosexuels décédés du sida ; les pouvoirs publics entendent la proposition en premier lieu sur la base de cet argument. À partir de 1995, Aides se lance dans la bataille et sera progressivement imitée les années suivantes par les principaux groupes homosexuels ou de lutte contre le sida, Act Up y compris, qui va jusqu'à réclamer le mariage après y avoir été hostile. Les effets produits par l'adoption de la proposition de loi sur le Pacs en octobre 1999 dépassent très largement la simple amélioration du sort des veufs homosexuels : ils transforment le statut des homosexuels dans la société et les représentations qui lui sont liées. Il renforce aussi très largement le processus de normalisation qui caractérise l'évolution récente de ce statut social.

## Spécialisations identitaires et luttes pour la reconnaissance

À partir de la seconde moitié des années 90, le mouvement homosexuel connaît une phase d'intense développement, à travers la multiplication et la spécialisation de nouvelles associations qui prennent la forme d'une mosaïque, se regroupant parfois au sein de collectifs ou de fédérations (Coordination InterPride France, Coordination lesbienne, Inter-LGBT, Moules-frites, etc.). Deux traits majeurs caractérisent ces nouveaux groupes si on les compare à ceux qui précèdent. En premier lieu, ils se constituent en dehors de toute préoccupation liée au sida, même si à l'occasion certains organisent des actions de prévention. Ensuite, la bipolarisation longtemps structurante entre logique sociale et logique politique n'est plus aussi clivante qu'autrefois, tant sont nombreux les groupes qui combinent les deux logiques. La thématique qui domine est la lutte pour la reconnaissance et l'égalité.

La fragmentation du mouvement en associations qui se constituent autour de traits spécifiques répond à un double processus qui vise sur un





plan à faire apparaître des sous-divisions au sein de la vaste catégorie homosexuelle, et sur un autre à fédérer et faire reconnaître les homosexuels au sein d'espaces sociaux spécifiques, notamment universitaires ou professionnels.

Le premier axe autour duquel s'organise une spécialisation des mobilisations s'incarne dans des groupes qui définissent des situations particulières du point de vue du statut socio-sexuel, des pratiques ou des modes de vie. En particulier, certaines associations se donnent pour objectif de promouvoir (par l'entraide ou la pression sur les institutions) des formes d'identification plus précises que la seule catégorisation bipolaire homosexualité/hétérosexualité. Elles rassemblent des personnes qui se reconnaissent par exemple comme bisexuelles (Bi'cause) ou transgenres. Le vocabulaire « indigène » montre d'ailleurs la prise en considération progressive de cette diversité, puisqu'au sein du mouvement on ne parle plus tant aujourd'hui des « homosexuels » que des « LGBT » (Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transsexuel-le-s/Transgenres).

Ces spécialisations s'accompagnent logiquement d'une contestation des formes les plus convenues

ou hégémoniques des identités sexuelles ou de genre. Importé des États-Unis, un courant théorique-politique s'est développé en France à partir de 1996 dans l'association Le Zoo sous la houlette de Marie-Hélène Bourcier : il s'agit du *queer* (terme qui correspond dans la langue anglaise à l'injure « pédé » mais qui signifie également « bizarre », « étrange »). Mouvement à la fois intellectuel et politique, qui trouve ses tenants chez certains chercheurs comme chez des groupes activistes (Queer Nation aux États-Unis par exemple), le *queer* se veut la théorie et la pratique d'une contestation des identités socio-sexuelles figées et assignées par l'ordre social dominant. Entretenant des liens avec certaines maisons d'éditions ou collections, Le Zoo œuvre alors à la diffusion et au développement en France des travaux sur les sexualités (en particulier minoritaires), comme avant lui le Groupe de recherche et d'études sur l'homosexualité et les sexualités (GREH) fondé dans les années 80 ou, après lui, le séminaire « Sociologie des homosexualités » organisé à partir de 1998 à l'EHESS par Françoise Gaspard et Didier Éribon, ce dernier œuvrant lui aussi, depuis l'organisation d'un colloque durant l'Europride de 1997, à faire connaître en France des auteurs apparentés au domaine des études dites « gay et lesbiennes ».

La contestation des formes hégémoniques de travers la controverse suscitée par le Centre d'archives et de documentation homosexuelles de Paris (CADHP) imaginé par Jean Le Bitoux et Christopher Miles. En septembre 2002, l'association de préfiguration du CADHP reçoit une subvention de 100 000 euros de la Mairie de Paris, qui refuse par ailleurs d'accorder un financement au festival lesbien Cineffable, au prétexte qu'il est non mixte. S'inquiétant de la faible représentation des lesbiennes dans le projet de centre d'archives, Marie-Hélène Bourcier lance une pétition et constitue l'entité Archilesb ! pour réclamer, avec deux autres « groupes », VigiTrans et LopattaQ, la prise en considération par le CADHP de toutes les minorités sexuelles, réussissant à obtenir une certaine médiatisation, notamment à travers un article dans *Libération* en décembre 2002 (le projet est par ailleurs critiqué pour son mépris à l'égard d'initiatives antérieures menées à bout de bras par des militants dépourvus de moyens, tels que le Conservatoire des archives et des mémoires homosexuelles de l'Académie gay & lesbienne). Cette controverse, parfois dénigrée comme étant

## Transsexuel-le-s et transgenres

Si, du point de vue des problématiques individuelles, on doit distinguer les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre, du point de vue des mobilisations, on constate que les transsexuel-le-s et transgenres sont apparentés aux mouvements homosexuels, et forment désormais le quatrième pied du sigle LGBT.

L'un des personnages marquants de l'histoire des mobilisations autour de la transsexualité est Joseph Doucé, un pasteur protestant qui crée à Paris en 1976, parallèlement à l'effervescence du mouvement homosexuel post-révolutionnaire, le Centre du Christ libérateur, dont la mission est d'accueillir toutes les minorités sexuelles, y compris les plus honnies puisqu'il est notamment remarqué et très stigmatisé pour ouvrir ses portes aux pédophiles (il est en même temps le premier lieu en France où sont célébrées des unions entre personnes de même sexe). Parmi les groupes qui s'y constituent, se trouve celui des transsexuel-le-s, auquel participent certains de ceux qui formeront les premières associations spécialisées sur ce thème (en 1990, le Pasteur Doucé est enlevé alors qu'il était surveillé par les RG puis retrouvé mort en forêt de Rambouillet, sans que la vérité ne soit jamais faite sur ce décès).

Une première génération associative autour de la transsexualité apparaît au cours des années 90. Elle est composée de trois princi-

pales associations. L'ASB (Association du syndrome de Benjamin), créée en 1994, se réapproprie en quelque sorte la définition psychomédicale de la transsexualité pour mieux en réclamer la reconnaissance. Le Caritig (Centre d'aide, de recherche et d'information sur la transsexualité et l'identité de genre), apparu en 1995, défend la diversité des identifications de genre, conteste l'emprise médicale et promeut l'usage du terme « transgenre » pour ne plus réduire les personnes concernées au destin de la réassignation sexuelle (c'est-à-dire, dans le langage des psychiatres ou des chirurgiens, de l'opération). Le Pastt (Prévention action santé travail pour les transgenres), fondé en 1997, a pour objet principal la prévention du sida auprès des travestis et transgenres prostitué-e-s, mais étend aussi son action au soutien aux personnes en situations précaires ou irrégulières qui forment le gros de son « public ». En 1997, ces trois associations se rassemblent au sein du collectif ExisTrans pour organiser une manifestation de rue annuelle dont le dixième anniversaire est fêté en 2006.

Les années 2000 voient également apparaître de nouvelles associations de soutien ou d'entraide dans certaines villes de province : Support Transgenre Strasbourg (2002), Trans'Act à Montpellier (2003), Mutatis Mutandis à Bordeaux (2004), Trans Aides à Nancy (2004), Entraide Transgenre Tours (2005), Sans contrefaçon à Marseille (2005), C'est pas mon genre ! à Lille (2006), Trans' Infos Échanges à Lyon.

Durant cette même période, l'activisme fait son apparition dans le domaine transgenre avec le Groupe activiste trans (GAT). Le GAT effectue entre autres plusieurs *zaps* avec Act Up (qui compte une commission Trans très active) pour protester notamment contre les positions exprimées par divers experts lors de conférences, ou pour réclamer, en février 2006, une prise de position claire du Parti socialiste sur les problèmes rencontrés par les transgenres, ce qui sera fait le mois suivant dans un courrier adressé à Act Up par François Hollande.

En 2005, la cause transgenre connaît une forte médiatisation au moment où est interdit le mariage de Camille Baré et Monica Leon, deux femmes nées hommes dont l'une n'a pas subi de réassignation sexuelle et reste apparentée au sexe masculin du point de vue de l'état civil. L'affaire est singulière mais témoigne à elle seule des interdits et tabous sociaux qui entourent les questions d'identité sexuelle ou de genre ; en particulier l'impossibilité d'accéder au mariage dès lors que le sexe social des deux protagonistes est le même, et ce, indépendamment de l'état civil, et l'incompréhension majoritaire face aux individus qui ne s'avèrent pas rigoureusement hétérosexuels dans leur sexe d'arrivée. De ce point de vue, la résolution des problèmes rencontrés par les transgenres constituera probablement l'ultime étape du combat pour l'égalité et la liberté en matière d'identités de genre et de sexualités.

le produit de luttes intestines ou de querelles de personnes, parfois récupérée par ceux qui reprochent à tout projet explicitement homosexuel d'être communautariste, illustre surtout les hiérarchisations implicites et luttes de concurrence relatives aux différentes minorités sexuelles qui peuvent exister au sein même du mouvement LGBT.

De manière contrastée, le cas des parents gay et lesbiens représente aussi un exemple de mobilisation en lien avec une situation particulière. Suite aux avancées relatives à la reconnaissance des couples de même sexe, avec l'adoption de la loi sur le Pacs en 1999, certaines revendications antérieures du mouvement homosexuel se sont renforcées, expliquant l'irruption dans le débat

## Marie-Hélène Bourcier et Beatriz Preciado

Marie-Hélène Bourcier et Beatriz Preciado sont en France les deux principales importatrices de la théorie *queer* qu'elles s'attachent à articuler à d'autres traditions intellectuelles ou politiques.

Marie-Hélène Bourcier est née en 1963 à Berlin d'un père militaire et d'une mère au foyer. Elle grandit dans l'est de la France et passe toute sa scolarité dans les Maisons d'éducation de la Légion d'honneur où elle dit avoir développé « une sensibilité anormale à la régulation des discours et de la parole ». Elle obtient un baccalauréat littéraire en 1981 puis intègre l'École normale supérieure à Paris, dans le but avoué de rompre avec ses parents. Son rejet de l'esprit normalien la conduit à rapidement désertier l'ENS et à s'inscrire à l'université où elle développe un intérêt pour la sémiologie et le post-structuralisme. Elle cherche à se politiser mais ne trouve pas alors la voie pour le faire. Elle accumule plutôt les diplômes au rythme d'une psychanalyse poursuivie pendant six années : deug, licence et maîtrise de lettres, un DEA sur le structuralisme de Barthes, un autre sur les journaux télévisés en France et aux États-Unis. Se sentant de plus en plus attirée par la culture populaire, elle se distancie de la littérature pure et décide en 1991 de faire sa thèse sur la télévision. Sa découverte des « *cultural studies* » est vécue comme un soulagement face à ce qu'elle perçoit comme une étroitesse de la pensée dominante en France. Elle soutient en 1998 à l'EHESS une thèse sur la mise en scène télévisée de la guerre du Golfe en France, sous la direction d'Alain Touraine. Entre-temps, elle a découvert les études gay et lesbiennes, la culture lesbienne, le courant *queer*, après avoir écumé les festivals de films gay et lesbiens d'Europe. En 1996, elle fonde l'association Le Zoo avec quelques

ami-e-s qui, comme elle, se sont initié-e-s au journalisme en travaillant comme volontaires pour le journal du Centre gai et lesbien. L'association, qui se veut une « coalition de minorités politico-sexuelles », organise sans subvention des programmations cinéma et vidéo, des expositions et des séminaires sur les études gay, lesbiennes et *queer* en France, qui se déroulent alternativement au Centre gai et lesbien et à la Sorbonne, et portent sur des problématiques délaissées par la recherche et l'enseignement institutionnels : pornographie, SM, théorie *queer*, culture populaire, sexualités non conjugales, etc. On y relit Foucault, Derrida ou Deleuze à partir de la théorie *queer*. À la même époque, elle participe à la création des Maudites Femelles, un groupe de lesbiennes SM. En 1999, elle est sollicitée par les médias (qui prêtent une attention nouvelle au *queer*) et invitée dans différentes émissions de télévision ou de radio. En 2000, elle publie une fiction (*Lesvos, oui*, Éditions gaies et lesbiennes), tandis que Le Zoo fait paraître ses séminaires (*Q comme Queer*, Cahiers GKC). Alors que la dynamique collective s'épuise et que l'association entre en sommeil, elle intensifie sa collaboration avec Beatriz Preciado dont elle traduit le premier ouvrage (*Manifeste contra-sexuel*, Balland). Puis elle traduit *The straight mind* (Balland) de Monique Wittig, organise un colloque international autour de son œuvre (*Parce que les lesbiennes ne sont pas des femmes... : autour de l'œuvre politique, théorique et littéraire de Monique Wittig*, Éditions gaies et lesbiennes), et publie en 2001 un ouvrage qui représente la synthèse de cinq années de recherche autofinancée (*Queer zones : politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*, Balland), suivi d'un second volume en 2005 (*Sexpolitiques : Queer zones 2*, La Fabrique). Son recrutement comme maître de conférence à l'université de Lille et

son rattachement au Cadis (Centre d'analyse et d'intervention sociologiques), début 2002, marquent assurément une nouvelle étape de l'intégration des études gay, lesbiennes et *queer* aux institutions.

Beatriz Preciado est originaire d'Espagne, où elle a poursuivi des études de philosophie jusqu'à la maîtrise. Dans un souci d'articulation entre le savoir philosophique et la compréhension des enjeux relatifs aux techniques modernes de transformation des corps, elle soutient également une maîtrise de bioéthique. Elle quitte ensuite l'Espagne, considérant, en tant que lesbienne, ne pouvoir trouver dans l'institution un espace favorable à la réflexion intellectuelle et politique qu'elle entend développer dans le champ philosophique, à partir des questions relatives aux genres et aux identités sexuelles. Elle opère alors ce qu'elle décrit comme un « double exode », à travers un changement de langue et un changement de cadre théorique. Elle va désormais travailler en anglais (aux États-Unis) et en français (en France), deux langues auxquelles correspondent également deux pôles conceptuels entre lesquels son travail consiste à effectuer une sorte de « translation culturelle » : entre le féminisme français et américain, entre la théorie *queer* et la philosophie post-structurale, entre la théorie de l'architecture et celle de la déconstruction sociale. Elle poursuit un cycle doctoral à la New School for Social Research de New York en 1995. Elle découvre alors les « classiques » des études féministes et des études sur le genre, puis se familiarise avec les travaux critiques de la théorie *queer* et des théories post-coloniales. Son itinéraire est profondément marqué par sa rencontre avec Jacques Derrida dont elle suit l'enseignement entre 1996 et 1998 à la New School. Imprégnée de cette influence, elle décide de consacrer son Master aux théories implicites du genre chez Heidegger, Adorno

et Derrida, et plus précisément dans la façon dont ils problématisent les notions d'espace (domestique ou public) et de matérialité. Suite à ce travail, Derrida l'invite pour un an à participer à son séminaire de l'École pratique des hautes études. Dès son arrivée à Paris en décembre 1998, le philosophe lui fait découvrir non seulement les étudiants qui travaillent sur la déconstruction, mais aussi les intellectuels qui tentent d'articuler ce champ de recherche aux études

sur le genre. En février 1999, elle rejoint Le Zoo où elle entame une collaboration fructueuse avec M.-H. Bourcier. Avant de quitter les États-Unis, elle avait pris contact avec les chercheurs travaillant sur « genre, sexualité et espace » à l'École d'architecture de l'université de Princeton ; poussée par Jacques Derrida, elle demande une bourse d'étude pour expérimenter la capacité de différentes théories philosophiques et sur le genre à se confronter aux questions

de technologie, matérialité, plasticité et construction. Ainsi, elle intègre le département d'histoire et de théorie de l'architecture de l'université de Princeton en septembre 1999. En complément au travail de thèse qu'elle y mène, elle écrit différents articles et un ouvrage (*Manifeste contra-sexuel*, Balland) rapidement traduit en quatre langues et considéré comme une œuvre représentative des productions inspirées par la *queer theory* en France.

public de la question de l'homoparentalité. L'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL) s'est ainsi trouvée projetée sur le devant de la scène à partir de la fin des années 90, bien qu'elle existe depuis 1986. On peut voir dans son objet une forme de spécialisation identitaire, en tant qu'elle promet une situation particulière (l'éducation d'un enfant), mais ses revendications, pour subversives qu'elles paraissent à certains, tendent tout autant vers une normalisation de l'homosexualité (en se rapprochant du modèle hétérosexuel dominant) que vers la contestation de l'ordre social dominant.

Le second axe de spécialisation des mobilisations concerne des groupes qui se constituent autour de l'homosexualité de leurs membres au sein d'espaces qui les réunissent sous un autre motif, principalement universitaire ou professionnel. C'est le pôle du mouvement homosexuel dont l'apparition est la plus récente. L'une des premières associations d'étudiants gay et lesbiennes, le Gage (Groupe achrien des grandes écoles, renommée plus tard Gage, étudiant(e) s homosexuel(le) s), a certes été créée dès 1983, mais elle fait aujourd'hui figure d'ancêtre désuète de la frange étudiante du mouvement. Elle s'est souvent illustrée par des positions élitistes et hostiles au militantisme radical. Recrutant pour une large part à l'École normale supérieure ou autres grandes écoles, elle a eu par exemple pour président Frédéric Martel qui pouvait se vanter à l'époque (dans des textes écrits sous pseudonyme) d'avoir réussi à faire interdire la vente en France d'un arôme vasodilatateur et aphrodisiaque consommé par les gays (le poppers), ou réclamer

la fermeture des lieux de rencontre homosexuels (le même écrira un livre en 1996, *Le rose et le noir*, dans lequel il règle ses comptes avec différentes fractions ou générations du mouvement homosexuel).

Au cours de la seconde moitié des années 90 ont été créées plusieurs dizaines d'associations homosexuelles au sein d'universités ou de grandes écoles : Étudions Gayment à l'université de Nanterre, Dégel à l'université de Jussieu, Mousse puis Plug N'Play à Sciences-Po Paris, In & Out à HEC, HomoNormaliTé à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, Homosorbonne à la Sorbonne, etc. Depuis les UEEH de juillet 2000, certaines sont rassemblées au sein d'une fédération nationale (Moules-frites). De la même manière, des associations ont été constituées dans le monde du travail (entreprises publiques, privées, administrations) sur le modèle de l'initiative pionnière des salariés de Canal+ (Cgay) : à Air France (Personn'Ailes), à EDF-GDF (EnerGay), à la RATP (Homobus), à la Ville de Paris (3HVP), à la SNCF (Gare !), à France Télécom (Les Telles & Tels), à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (Rainbhôpital), au ministère de l'Économie, des Finances, de l'Industrie (Comin-G), au ministère de la Défense (AFMGL) et même dans la Police nationale (Flag !). Elles sont regroupées au sein du collectif Homoboulot créé en 2001. Cette division entre spécialisation identitaire et visibilité homosexuelle dans le monde de l'éducation ou du travail n'est bien sûr qu'en partie opérante, et l'on voit bien par exemple la difficulté de classer les groupes homosexuels qui se constituent autour d'un goût musical commun,



tels les Gais musettes ou les PopinGays : s'agit-il d'une spécialisation identitaire face aux normes musicales dominantes chez les gays (que sont la techno et la *dance music* d'un côté ou le classique et l'opéra de l'autre), ou plutôt d'une tentative de « visibilité » de la fraction homosexuelle au sein d'une audience musicale, celle du rock indépendant par exemple ? La même question se pose à propos des nombreuses associations formées autour d'une activité sportive, regroupées au sein de la Fédération sportive gaie et lesbienne, qui participent régulièrement à l'organisation de Gay games, compétitions sportives homosexuelles, parfois critiquées pour leur logique séparatiste, tandis que ses tenants insistent plutôt sur la difficulté persistante pour les LGBT de faire face à l'homophobie toujours prégnante dans le monde sportif.

Il reste que les groupes répondant à ces deux logiques (spécialisations identitaires et visibilité de la fraction homosexuelle au sein de divers mondes sociaux) sont ceux dont l'émergence a été la plus remarquée (dans les Gay Pride par exemple) ou commentée dans les médias depuis la fin des années 90. À travers leur combat pour la reconnaissance, la plupart de ces mobilisations participent d'un processus de normalisation de l'homosexualité dans la société française, qui a été précipité par le Pacs et renforcé ensuite par le combat tonitruant pour l'égalité des droits, mais qui se heurte en même temps à quelques expressions dissidentes.

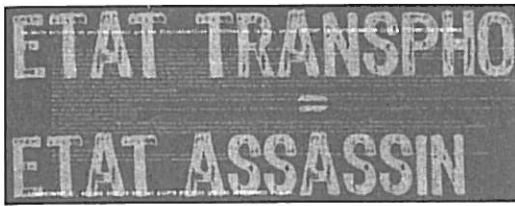
## Expressions dissidentes

Depuis le début des années 2000, des voix émergent çà et là, qui entendent contester l'ordre hétérosexuel en même temps que les normes dominantes de l'homosexualité, au travers de nouveaux groupes militants dont le discours vient détonner au milieu du concert des défenseurs de la seule égalité des droits.

Apparaît tout d'abord le Groupuscule des lopettes organiquement sexuelles et subversives (Gloss), marginalement composé de membres ou d'anciens militants d'Act Up, qui effectue quelques actions de type *zap*, où la dérision domine, rappelant les ancêtres du Fhar et des Gazolines. Sans véritable projet politique, le groupe se divise après seulement quelques mois d'existence à propos des suites à donner aux résultats du premier tour de

l'élection présidentielle de 2002. De ses cendres naît une nouvelle association au sort plus durable, Les Panthères roses, qui se définit comme un « réseau de pédégouines énervées par l'ordre moral, le patriarcat, le sexisme, le racisme, le tout sécuritaire, les régressions sociales et tout ça ! » et comme « outil de résistance et composante politique du combat pour une société alternative ». Elle entend à la fois organiser la contestation là où les autres composantes du mouvement homosexuel sont jugées trop atones, et élargir ses interventions à des thématiques qui débordent les seules questions de genre ou de sexualité, renouant avec la volonté de transversalité qui marquait le Fhar, mais aussi Act Up. C'est ainsi qu'elle participe, par exemple, au Forum social européen en 2003, manifestant sous le mot d'ordre : « Masculin/Féminin : un autre monde est possible », ou à la Marche des Indigènes de la République en 2006, en affirmant dans son tract : « L'universalisme républicain : une arnaque au service de l'homme blanc hétérosexuel chrétien ». Certaines productions culturelles témoignent aussi de ce refus de la normalisation. L'auteur Érik Rémès par exemple, membre du collectif d'artistes *Queer factory*, écrit dans un livre fort décrié pour mettre en scène des rapports sexuels volontairement non protégés : « L'homosexualité se doit de rester subversive, iconoclaste et créative. Elle doit être la mouche du coche d'une société intégrationniste. C'est à elle de proposer des modèles alternatifs et innovants [...] contre l'atavisme hétérosexuel : mariage, gosse, boulot, dodo et lobotomie. [...] Alors, les droits pour tous, OK. Mais sans l'intégration normalisante » (*Serial fucker*, Éditions Blanche, 2003, p. 213). Se réclamant de l'« activisme culturel », le groupe Panik Culture réalise des films « post-porno » ou organise occasionnellement des *zaps*, tel que celui prenant pour cible la philosophe Judith Butler, considérée comme l'une des principales théoriciennes *queer*, lors d'une rencontre à l'École normale supérieure, pour protester contre la récupération de sa pensée et l'effacement de sa portée subversive dans un tel contexte.

Dernier exemple, plus récent, mais non des moindres, de la contestation des formes établies de la mobilisation homosexuelle : une manifestation alternative à la Gay Pride, dite « Marche des tordues », a été organisée en 2005 et 2006, le jour même, mais en marge, de la « Marche des fiertés ».



## Contre l'homophobie et pour l'égalité des droits

Parallèlement à ces diverses expressions contestataires ou radicales face au nouvel ordre homosexuel, c'est incontestablement la revendication de « l'égalité des droits » (c'est-à-dire en faveur du mariage et de l'homoparentalité) qui occupe le devant de la scène depuis le début des années 2000. Formulée avant le vote de la loi sur le Pacs,

### Le manifeste pour l'égalité des droits (mars 2004)

« L'agression dont a été victime Sébastien Nouchet, brûlé vif parce qu'homosexuel, a soulevé une vague d'émotion et d'indignation. Elle a fait prendre conscience de quelle haine les gays, les lesbiennes, les transsexuel-le-s pouvaient faire l'objet en France comme ailleurs. Il semble qu'un large consensus se dessine aujourd'hui pour organiser la lutte contre l'homophobie (il conviendrait cependant de ne pas oublier la lutte contre la transphobie). Mais nombre de ceux qui se déclarent prêts à soutenir des projets législatifs visant à pénaliser les injures homophobes ou les incitations à la haine et à la discrimination sont les mêmes qui hier s'opposaient aux avancées de l'égalité des droits et notamment au Pacs. Qu'en est-il aujourd'hui ? Donner une définition restrictive de l'homophobie, en ne dénonçant que la haine à l'encontre des homosexuels, et non pas toute politique discrimi-

natoire à leur égard, reviendrait à permettre à nombre d'homophobes de faire part de leur compassion et de s'auto-décerner des brevets de tolérance et de progressisme tout en refusant, comme auparavant, toute avancée vers l'égalité des droits. Il nous semble en effet homophobe et discriminatoire de refuser l'accès des gays et des lesbiennes au droit au mariage et à l'adoption, de refuser l'accès des lesbiennes ou des femmes célibataires à la procréation médicalement assistée. Nous nous sommes réjouis de l'instauration du Pacs et nous sommes très attachés à ce cadre juridique, souple et commode. Mais il n'est qu'un élément dans la reconnaissance des couples de même sexe, qui doivent pouvoir bénéficier, s'ils le désirent, des mêmes droits que les couples hétérosexuels.

Le maire de San Francisco l'a récemment rappelé, par un geste spectaculaire : la Constitution de l'État de Californie comme la Constitution américaine interdisent la discrimination et garantissent l'égalité

elle est reprise par diverses associations avec d'autant plus de vigueur une fois ce premier acquis obtenu. La majorité parlementaire n'ayant aucunement l'intention d'accorder de nouveaux droits aux couples de même sexe, elle choisit plutôt de se montrer disposée à apporter des réponses au problème de l'homophobie, certains militants réclamant la criminalisation des actes ou propos qui en relèvent.

Cet aspect est ainsi inclus aux missions de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde), une autorité administrative indépendante créée par la loi du 30 décembre 2004. Ironiquement, le député UMP Christian Vanneste en fera rapidement les frais à la suite d'une plainte déposée par SOS homophobie, Act Up et le Syndicat national des entreprises gaies (Sneg) pour certaines de ses déclarations : il est reconnu coupable d'injures et diffamation publique à la suite de propos homophobes par le

des citoyens. Au cours des dernières années, les cours suprêmes de l'Ontario, de la Colombie britannique, au Canada, et du Massachusetts aux États-Unis, ont également statué que l'interdiction du mariage homosexuel violait le principe constitutionnel d'égalité des droits. Les parlements de Belgique ou des Pays-Bas ont instauré le droit au mariage pour les couples de même sexe. La Constitution française pose elle aussi le principe fondamental de l'égalité de tous devant la loi. Ce principe n'est pas appliqué puisque des droits fondamentaux comme le droit de se marier sont refusés aux gays et aux lesbiennes. Nous demandons donc aux juges français de suivre l'exemple de l'Ontario, de la Colombie britannique et du Massachusetts. Nous demandons aux parlementaires de suivre l'exemple des Pays-Bas, de la Belgique. Nous demandons aux maires des communes de France de suivre l'exemple donné par le maire de San Francisco et de célébrer des unions entre personnes du même sexe. »

tribunal correctionnel de Lille le 24 janvier 2006. Début 2004, au moment où un jeune homosexuel est agressé par le feu à son domicile, nombreux sont les politiques, y compris dans les rangs de la majorité et jusqu'au président de la République, qui choisissent d'exprimer leur indignation et de condamner fermement ces agissements, rencontrant une médiatisation inhabituelle pour une agression homophobe.

Mais l'affaire prend un nouveau tour lorsqu'un « Manifeste pour l'égalité des droits » est publié dans *Le Monde* du 17 mars 2004, qui vient briser le consensus anti-homophobie en affirmant que le refus d'accorder des droits égaux est également homophobe. Lancé par Daniel Borrillo et Didier Éribon, ce texte est signé par de nombreuses personnalités. Quelques jours après sa publication, une conférence de presse est organisée, au cours de laquelle le député Noël Mamère annonce qu'il célébrera un mariage entre deux hommes le 5 juin, tandis qu'un groupe de juristes est constitué pour soutenir les couples homosexuels qui voudraient se marier. Face aux multiples critiques qui le prennent pour cible, le maire de Bègles justifie sa décision selon un argumentaire tantôt légaliste, lorsqu'il souligne le fait que l'article 144 du Code civil ne précise pas que le mariage doit unir deux personnes de sexes différents, tantôt révolutionnaire, quand il invoque la nécessité du recours à la « désobéissance civile » pour faire progresser des causes justes. L'écho médiatique dont bénéficie l'affaire incite les responsables de gauche à se positionner. Dominique Strauss-Kahn le premier prend position en faveur du mariage homosexuel et de l'adoption, suivi notamment de Laurent Fabius ou Jack Lang. Le 11 mai, le bureau national du Parti socialiste se déclare officiellement favorable à ces nouveaux droits pour les homosexuels. Mais certains expriment aussi leurs réserves voire leur franche opposition, tel Lionel Jospin qui trouve là l'une des occasions de rompre son silence et signe une tribune sur le sujet dans le *Journal du dimanche* du 16 mai.

Le 5 juin 2004, Noël Mamère célèbre l'union de Bertrand Charpentier et Stéphane Charpin dans la mairie de Bègles. Mais le mariage est annulé le mois suivant par le tribunal de grande instance de Bordeaux, et cette décision confirmée par la cour d'appel de Bordeaux en avril 2005. Dès lors, les mariés se pourvoient en cassation, se déclarant prêts à aller jusqu'à la Cour européenne des droits

## DEUX JEUNES GAIS EXECUTES EN IRAN



NOUS DISONS  
**NON !**

de l'homme. Noël Mamère, quant à lui, est suspendu de ses fonctions pour une durée d'un mois par arrêté du ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales. Puis une demande d'annulation de cette suspension est rejetée par le tribunal administratif de Bordeaux. En juin 2006, au moment de la Gay Pride, dans le contexte d'une campagne présidentielle anticipée, François Hollande s'engage à ce que le Parti socialiste légalise le mariage homosexuel et l'adoption si son candidat est élu à la prochaine présidentielle, Ségolène Royal s'affirme pour la première fois favorable à ces mesures, et Nicolas Sarkozy charge Luc Ferry d'une mission de réflexion et de propositions sur le sujet. Le thème s'annonce ainsi comme l'un des enjeux de la campagne électorale de 2007, d'autant que les évolutions légales dans les pays alentours rendent impossible l'impasse sur ce débat. En Europe, le mariage homosexuel est désormais autorisé aux Pays-Bas, en Belgique et en Espagne, sans parler des pays où des contrats existent qui donnent accès aux mêmes droits que le mariage. Mais

parallèlement, l'homosexualité reste illégale dans de nombreux pays du monde où elle est parfois condamnée à de lourdes sanctions, telles que la prison à vie ou la peine de mort.

## La transnationalisation de la cause

En France comme dans d'autres pays occidentaux, on observe depuis la fin des années 90 un investissement croissant des militants homosexuels, mais aussi de personnalités publiques, sur les questions internationales, à propos de la situation des LGBT dans d'autres régions du monde, notamment en Europe de l'Est et dans les pays du Sud (Arabie saoudite, Cameroun, Égypte, Iran, Népal, Pologne, Russie, Zimbabwe, etc.). La création d'une commission spécialisée « Homosexualité et droits humains » au sein d'Amnesty International en 1997 est un premier signe de cet intérêt. En contraste avec le travail discret accompli par cette organisation, un événement va provoquer en France la rupture du silence sur l'homosexualité dans les pays non occidentaux, lorsqu'une vingtaine d'Égyptiens sont arrêtés sur un bateau aménagé en discothèque et emprisonnés en raison de leur identité sexuelle. Début 2002, le musicien Jean-Michel Jarre adresse une lettre ouverte au président Hosni Moubarak pour demander leur libération, et initie une pétition qui reçoit plusieurs milliers de signatures dont celles d'illustres personnalités. La même année, Robert Badinter prononce un discours dans lequel il appelle à « l'abolition universelle de la répression de l'homosexualité » (*Triangul'ère*, 2002, n° 3, pp. 20-28).

Début 2003, la venue en France du président du Zimbabwe, Robert Mugabe, connu pour ses prises de position homophobes et sa déclaration selon laquelle « les homosexuels sont pires que les chiens et les porcs », suscite l'indignation et la protestation de plusieurs associations, dont Act Up, l'Inter-LGBT, Les Panthères roses, qui suivent ainsi l'action de dénonciation contre le chef d'État entreprise plusieurs années auparavant par l'infatigable activiste Peter Tatchell, leader du groupe britannique Outrage!

En 2005, s'inspirant également des actions menées par ce militant (notamment lors de la campagne « Stop Murder Music » en 2004) contre des chan-

teurs de reggae jamaïcains qui incitent à la haine homophobe et dont certains textes prônent le meurtre des homosexuels (Beenie Man, Buju Banton, Capleton, Elephant Man, Sizzla), de nombreuses protestations s'expriment face à la venue en France de certains de ces artistes qui se voient ainsi interdire la quasi-totalité des concerts prévus par les maires des villes où ils devaient avoir lieu.

Puis ce sont des arrestations en Arabie saoudite et deux exécutions publiques en Iran qui suscitent à nouveau la mobilisation des associations, dont Act Up qui organise par exemple un *zap* de l'ambassade d'Iran à Paris.

Ainsi, la multiplication récente des actions d'Act Up sur ces thèmes, le nombre croissant d'articles ou de dossiers publiés dans *Têtu* (principale revue homosexuelle en France), la présence de messages spécifiques au sein du défilé de la Gay Pride portés par l'organisation Ensemble contre la peine de mort, les prises de position répétées de certaines associations telles que The Warning (« une association de pédés qui n'aiment pas le sida ») à propos du sort réservé aux homosexuels au Cameroun, la présence valorisée de représentants des pays du Sud aux UEEH, ou la création de l'association Solidarité internationale LGBT par d'anciens membres de la commission spécialisée d'Amnesty International, sont autant de signes d'un élargissement de la cause défendue par les militants homosexuels français, bien au-delà des frontières hexagonales et de la question du mariage ou de l'adoption en France. Le meilleur exemple de cette mobilisation est la création en 2005 par Louis-Georges Tin, en partenariat avec l'International Gay and Lesbian Association (Ilga), d'une Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, qui aura lieu chaque année le 17 mai (l'OMS ayant rayé l'homosexualité de la liste des maladies mentales le 17 mai 1990) et a déjà été largement suivie dans de nombreux pays des cinq continents au cours de ses deux premières éditions.

Parallèlement à cette attention portée vers l'extérieur par les militants français, se développent dans notre pays des groupes formés autour d'une identité « ethnique » ou « nationale » étrangère, tels que Agla France (Arméniens), An Nou Allé! (Noirs/personnes d'origine africaine ou caribéenne en France), Helem Paris (Libanais), Kelma (Maghrébins), Fant'Asia, Long Yang Club (Asiatiques), Lusogay (Portugais). Signe de la



diversité de la population homosexuelle, mais aussi peut-être de sa difficulté à éviter les clivages, ces groupes, qui fonctionnent davantage sur le mode de la convivialité que de la contestation sociale, rappellent que les mobilisations homosexuelles peuvent être en même temps déterminées par d'autres facteurs que la seule identité sexuelle, justifiant parfois une approche transversale des luttes.

C'est aussi ce que montre de manière exemplaire l'action de l'Arddhis (Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour) créée en juin 1998, qui entend soutenir des personnes doublement discriminées, pour lesquelles la nécessité d'une égalité des droits correspond parfois à un impératif de survie.

### Pour en savoir plus

- Daniel Borrillo, Pierre Lascoumes, *Amours égales ? : le Pacs, les homosexuels et la gauche*, Paris, La Découverte, 2002.
- Christophe Broqua, *Agir pour ne pas mourir ! : Act Up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.
- Pierre-Olivier De Busscher, Claude Thiaudière, « Le Pacs : un progrès social ou une avancée de l'État ? », *Mouvements*, 2000, n° 8, pp. 48-53.
- Catherine Deschamps, *Le miroir bisexuel : une socio-anthropologie de l'invisible*, Paris, Balland, 2002.
- Nicolas Dodier, « Les premières années de l'épidémie de sida et la conversion politique du mouvement homosexuel », dans Christophe Broqua, France Lert, Yves Souteyrand (dir.), *Homosexualités au temps du sida : tensions sociales et identitaires*, Paris, ANRS/CRIPS, 2003, pp. 1-18.
- Jan Willem Duyvendak, *Le poids du politique : nouveaux mouvements sociaux en France*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Didier Éribon, *Sur cet instant fragile... : carnets, janvier-août 2004*, Paris, Fayard, 2004.
- Éric Fassin, *L'inversion de la question homosexuelle*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005.
- Olivier Fillieule, Jan Willem Duyvendak, « Gay and lesbian activism in France : between integration and community-oriented movements », dans Bary D. Adam, Jan Willem Duyvendak, André Krouwel (dir.), *The global emergence of gay and lesbian politics : national imprints of a worldwide movement*, Philadelphia, Temple University Press, 1999, pp. 184-213.
- Jacques Girard, *Le mouvement homosexuel en France : 1945-1980*, Paris, Syros, 1981.
- Jean Le Bitoux, Hervé Chevaux, Bruno Proth, *Citoyen de seconde zone : trente ans pour la reconnaissance de l'homosexualité en France (1971-2002)*, Paris, Hachette Littératures, 2003.
- Didier Lestrade, *The end*, Paris, Éditions Denoël, 2004.
- Patrice Pinell, Christophe Broqua, Pierre-Olivier De Busscher, Marie Jauffret, Claude Thiaudière, *Une épidémie politique : la lutte contre le sida en France (1981-1996)*, Paris, PUF, 2002.
- Anne Rambach, Marine Rambach, *La culture gaie et lesbienne*, Paris, Fayard, 2003.
- Daniel Welzer-Lang, Jean-Yves Le Talec, Sylvie Tomolillo, *Un mouvement gai dans la lutte contre le sida : les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence*, Paris, L'Harmattan, 2000.

### Internet

- [www.actupparis.org](http://www.actupparis.org)  
[www.apgl.asso.fr](http://www.apgl.asso.fr)  
<http://ardhis.free.fr>  
[www.cglparis.org](http://www.cglparis.org)  
[www.archiveshomo.info](http://www.archiveshomo.info)  
[www.france.qrd.org/assocs/interpride](http://www.france.qrd.org/assocs/interpride)  
[www.coordinationlesbienne.org](http://www.coordinationlesbienne.org)  
<http://transencolere.free.fr>  
[www.idahomophobia.org](http://www.idahomophobia.org)  
[www.inter-lgbt.org](http://www.inter-lgbt.org)  
[www.pantheresroses.org](http://www.pantheresroses.org)  
[www.moules-frites.org](http://www.moules-frites.org)  
[www.sneg.org](http://www.sneg.org)  
[www.sos-homophobie.org](http://www.sos-homophobie.org)  
[www.ueeh.org](http://www.ueeh.org)